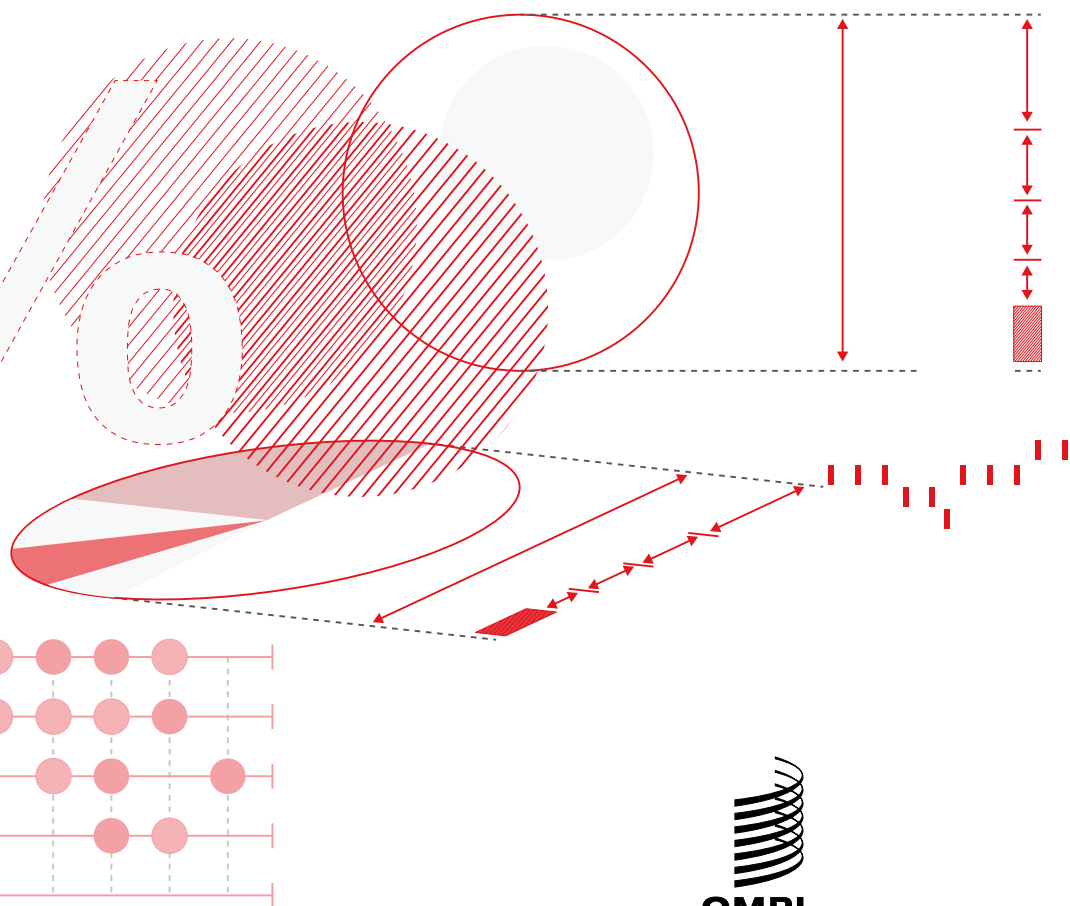


Propriété intellectuelle: Faits et chiffres de l'OMPI 2021



Propriété intellectuelle: Faits et chiffres de l'OMPI 2021

La présente œuvre est publiée sous la licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

L'utilisateur est libre de reproduire, de diffuser, d'adapter, de traduire et d'interpréter en public le contenu de la présente publication, y compris à des fins commerciales, sans autorisation expresse, pour autant que l'OMPI soit mentionnée en tant que source et que toute modification apportée au contenu original soit clairement indiquée.

Proposition de citation : Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) (2021), *Propriété intellectuelle : Faits et chiffres de l'OMPI 2021*, Genève : OMPI.

Les adaptations, traductions et contenus dérivés ne peuvent en aucun cas arborer l'emblème ou le logo officiel de l'OMPI, sauf s'ils ont été approuvés et validés par l'OMPI. Pour toute demande d'autorisation, veuillez nous contacter par l'intermédiaire du site Web de l'OMPI.

Pour toute œuvre dérivée, veuillez ajouter la mention ci-après : "Le Secrétariat de l'OMPI décline toute responsabilité concernant la modification ou la traduction du contenu original."

Lorsque le contenu publié par l'OMPI comprend des images, des graphiques, des marques ou des logos appartenant à un tiers, l'utilisateur de ce contenu est seul responsable de l'obtention des droits auprès du ou des titulaires des droits.

Pour voir un exemplaire de cette licence, veuillez consulter l'adresse suivante : <https://creativecommons.org/licenses/by/4.0>

Tout litige découlant de la présente licence qui ne peut pas être réglé à l'amiable sera soumis à l'arbitrage, conformément au règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI) en vigueur. Toute sentence rendue à l'issue d'un arbitrage s'impose aux parties et règle définitivement leur différend.

Les appellations utilisées et la présentation des données qui figurent dans cette publication n'impliquent de la part de l'OMPI aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles des États membres ou du Secrétariat de l'OMPI.

La mention d'entreprises particulières ou de produits de certains fabricants n'implique pas que l'OMPI les approuve ou les recommande de préférence à d'autres entreprises ou produits analogues qui ne sont pas mentionnés.

© OMPI, 2021

Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle
34, chemin des Colombettes
Case postale 18
CH-1211 Genève 20
Suisse

DOI: 10.34667/tind.44653
ISBN: 978-92-805-3342-2
(version imprimée)
ISBN: 978-92-805-3348-4
(version en ligne)
ISSN: 2788-7863
(version imprimée)
ISSN: 2788-7871
(version en ligne)



Attribution 4.0 International
(CC BY 4.0)

Imprimé en Suisse

Table des matières

Introduction	5
--------------	---

Situation générale en ce qui concerne les demandes de titres de propriété intellectuelle et les droits de propriété intellectuelle en vigueur

	7
--	---

1. Nombre total de demandes déposées dans le monde, 2020	7
2. Répartition de l'activité en matière de dépôt de demandes de titres de propriété intellectuelle par région, 2020	8
3. Droits de propriété intellectuelle en vigueur, 2020	9

Brevets et modèles d'utilité

4. Répartition en pourcentage du nombre total de demandes de brevet déposées auprès des cinq principaux offices, 2020	12
5. Demandes de brevet déposées auprès des 10 principaux offices, 2020	13
6. Demandes de brevet déposées auprès d'offices de certains pays à revenu faible ou intermédiaire, 2020	14
7. Demandes de brevet de résidents par rapport au PIB pour les 10 principales origines, 2020	15
8. Les trois principaux domaines technologiques pour chacune des cinq principales origines, 2017-2019	16
9. Demandes internationales selon le PCT pour les 10 principales origines, 2020	17
10. Les 10 principaux déposants de demandes selon le PCT, 2020	18
11. Demandes de modèle d'utilité déposées auprès des 10 principaux offices, 2020	19
12. Demandes de modèle d'utilité déposées auprès des offices de certains pays à revenu intermédiaire, 2020	21

Marques

13. Répartition en pourcentage de l'activité des cinq principaux offices en matière de dépôt de demandes d'enregistrement de marques, 2020	23
14. Nombre de classes indiquées dans les demandes déposées auprès des 10 principaux offices, 2020	24

15.	Nombre de classes indiquées dans les demandes déposées auprès d'offices de certains pays à revenu intermédiaire, 2020	26
16.	Nombre de classes indiquées dans les demandes d'enregistrement de marques déposées par des résidents rapporté au PIB pour certaines origines, 2020	28
17.	Les trois principaux secteurs d'activité pour chacune des cinq principales origines, 2020	29
18.	Demandes internationales selon le système de Madrid dans les 10 principales origines, 2020	30
19.	Les 10 principaux déposants selon le système de Madrid, 2020	32

Dessins et modèles industriels

20.	Répartition en pourcentage de l'activité des cinq principaux offices en matière de dépôt de demandes d'enregistrement de dessins ou modèles, 2020	35
21.	Nombre de dessins ou modèles contenus dans les demandes déposées auprès des 10 principaux offices, 2020	36
22.	Nombre de dessins ou modèles contenus dans les demandes déposées auprès d'offices de certains pays à revenu intermédiaire, 2020	37
23.	Nombre de dessins ou modèles contenus dans les demandes de résidents par rapport au PIB pour les principales origines, 2020	38
24.	Les trois principaux secteurs d'activité pour chacune des origines sélectionnées, 2020	39
25.	Dessins et modèles contenus dans les demandes internationales selon le système de La Haye pour les 10 principales origines, 2020	40
26.	Les 10 principaux déposants selon le système de La Haye, 2020	42

Informations complémentaires

Tableaux statistiques	44
Ressources statistiques	53
Glossaire	54

Introduction

L'édition 2021 de la publication intitulée *Propriété intellectuelle : Faits et chiffres* de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) donne une vue d'ensemble de l'activité en matière de propriété intellectuelle fondée sur les données statistiques complètes les plus récentes. Les chiffres présentés sont tirés de l'édition 2021 de la publication plus détaillée de l'OMPI intitulée *Indicateurs mondiaux relatifs à la propriété intellectuelle* (publiée en anglais sous le titre *World Intellectual Property Indicators*).

La publication *Propriété intellectuelle : Faits et chiffres* sert d'aide-mémoire et porte sur quatre catégories de titres de propriété intellectuelle, à savoir les brevets, les modèles d'utilité, les marques et les dessins et modèles industriels. Elle est principalement axée sur les données relatives aux demandes car il s'agit du critère le plus souvent utilisé pour mesurer l'activité en matière de propriété intellectuelle. Les données relatives aux marques font état du nombre de classes, c'est-à-dire du nombre de classes indiquées dans les demandes. Cela permet une meilleure comparaison de l'activité internationale en matière de dépôt de demandes d'enregistrement de marques dans l'ensemble des offices car dans certains ressorts juridiques les demandes déposées peuvent indiquer plusieurs classes de produits et services alors que dans d'autres, chaque classe doit faire l'objet d'une demande distincte. De même, les données relatives aux dessins et modèles industriels font état du nombre de dessins et modèles, c'est-à-dire du nombre de dessins et modèles contenus dans les demandes.

Sauf indication contraire, toutes les données se réfèrent à l'activité au cours de l'année civile 2020 et la croissance s'entend de la croissance annuelle, à savoir la différence entre 2019 et 2020.

Veillez noter que les données étant complétées et actualisées en permanence, les chiffres indiqués dans cette publication peuvent différer des chiffres précédemment publiés et des données figurant sur les pages Web de l'OMPI. Pour une étude plus détaillée des statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI ou des offices nationaux, veuillez consulter les pages suivantes du site Internet :

Statistiques de propriété intellectuelle: www.wipo.int/ipstats/fr

Indicateurs mondiaux de propriété intellectuelle: www.wipo.int/ipstats/fr/wipi

Coordonnées:

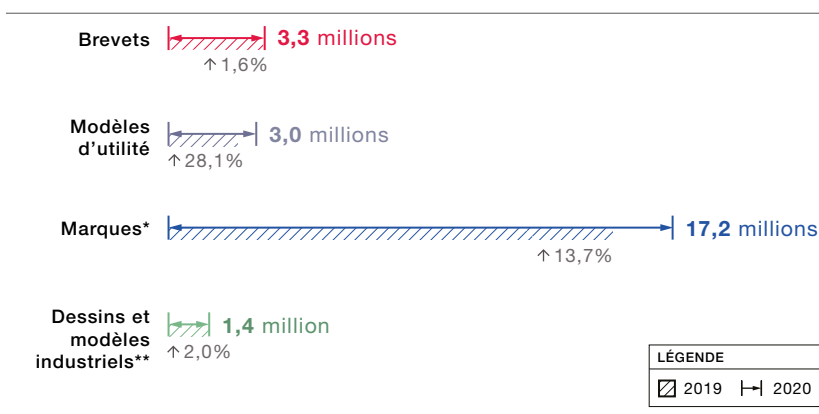
Département de l'économie et de l'analyse de données

Mél.: ipstats.mail@wipo.int

Situation générale en ce qui concerne les demandes de titres de propriété intellectuelle et les droits de propriété intellectuelle en vigueur

L'activité en matière de dépôt de demandes d'enregistrement de marques a explosé en 2020, défiant le ralentissement de l'économie mondiale

1. Nombre total de demandes déposées dans le monde, 2020



* renvoie au nombre de classes – nombre total de classes de produits et services indiquées dans les demandes d'enregistrement de marques.

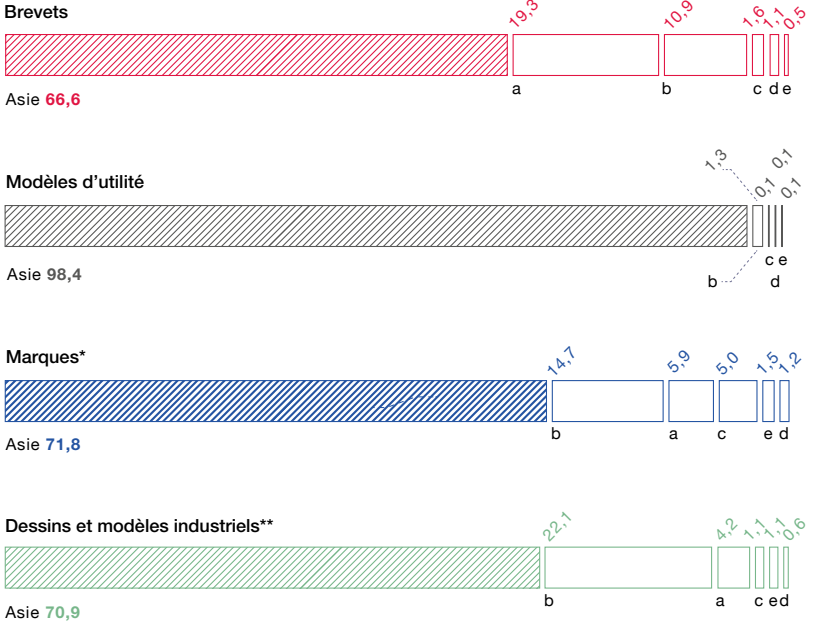
** renvoie au nombre de dessins et modèles – nombre total de dessins et modèles contenus dans les demandes d'enregistrement de dessins ou modèles industriels.

Source: Base de données statistiques de l'OMPI, septembre 2021.

En 2020, le nombre de demandes de brevet déposées dans le monde a rebondi, enregistrant une hausse de 1,6%, tandis que les activités en matière de dépôt de demandes d'enregistrement de marques et de demandes d'enregistrement de dessins et modèles industriels ont augmenté respectivement de 13,7% et 2%. En volume, le nombre de dépôts de demandes de brevet dans le monde s'est élevé à 3,3 millions, l'activité en matière de demandes d'enregistrement de marques a atteint 17,2 millions et le nombre de dépôts de demandes d'enregistrement de dessins ou modèles industriels s'est élevé à 1,4 million. Les demandes de modèles d'utilité – une forme particulière de droit de brevet – ont augmenté de 28,1% pour atteindre 3 millions de demandes.

Les offices situés en Asie ont représenté le gros de l'activité en matière de dépôt de demandes de titres de propriété intellectuelle

2. Répartition de l'activité en matière de dépôt de demandes de titres de propriété intellectuelle par région, 2020



LÉGENDE	
▨	Asie
a	Amérique du Nord
b	Europe
c	Amérique latine et Caraïbes
d	Océanie
e	Afrique

* renvoie au nombre de classes – nombre total de classes de produits et services indiquées dans les demandes d'enregistrement de marques.

** renvoie au nombre de dessins et modèles – nombre total de dessins et modèles contenus dans les demandes d'enregistrement de dessins ou modèles industriels.

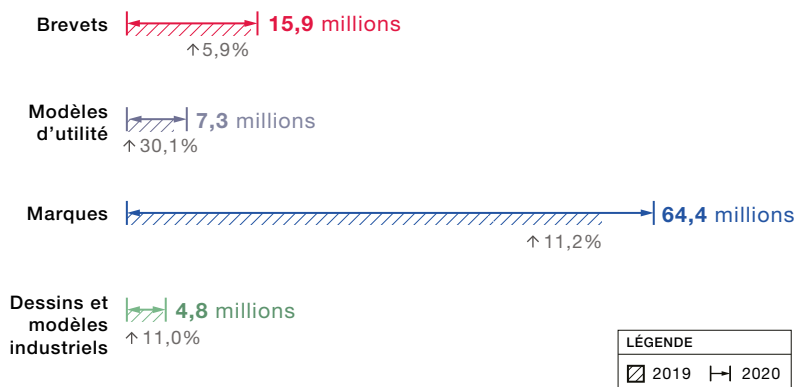
Source: Base de données statistiques de l'OMPI, septembre 2021.

Les offices situés en Asie ont reçu un peu plus de deux tiers de toutes les demandes de brevet, des demandes d'enregistrement de marques et des demandes d'enregistrement de dessins ou modèles industriels déposées dans le monde, et comptent pour la quasi-totalité de l'activité mondiale de dépôt des demandes d'enregistrement de modèles d'utilité. Au cours de la dernière décennie, la part de l'Asie dans le nombre total de demandes déposées dans le monde pour ces quatre titres de propriété intellectuelle a considérablement augmenté.

(À noter que les offices nord-américains ne procèdent pas à l'enregistrement des modèles d'utilité et ne sont donc pas comptabilisés pour cette catégorie dans le diagramme ci-contre.)

Les enregistrements de marques en vigueur dans le monde ont augmenté de 11,2% en 2020

3. Droits de propriété intellectuelle en vigueur, 2020



Source: Base de données statistiques de l'OMPI, septembre 2021.

Les brevets en vigueur dans le monde ont augmenté de 5,9% pour atteindre environ 15,9 millions en 2020. Le plus grand nombre de brevets en vigueur a été enregistré aux États-Unis d'Amérique (3,3 millions), en Chine (3,1 millions) et au Japon (2 millions).

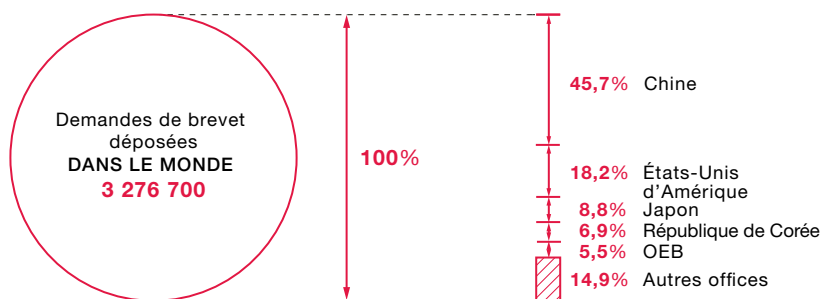
On estime à 64,4 millions le nombre d'enregistrements de marques actifs dans le monde en 2020, ce qui constitue une hausse de 11,2% par rapport à 2019, dont 30,2 millions pour la Chine uniquement, suivie des États-Unis d'Amérique (2,6 millions) et de l'Inde (2,4 millions).

Le nombre total d'enregistrements de dessins et modèles industriels en vigueur dans le monde a augmenté de 11% en 2020, pour s'établir à environ 4,8 millions. La Chine comptait le plus grand nombre d'enregistrements en vigueur (2,2 millions), suivie des États-Unis d'Amérique (371 870) et de la République de Corée (369 526).

Brevets et modèles d'utilité

Les cinq principaux offices ont représenté environ 85,1% du total mondial

4. Répartition en pourcentage du nombre total de demandes de brevet déposées auprès des cinq principaux offices, 2020



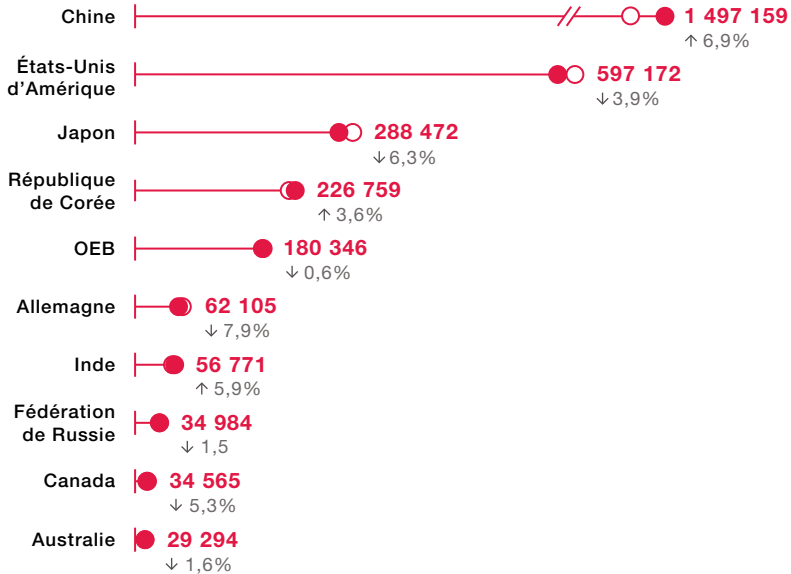
L'OEB est l'Office européen des brevets.

Source : Base de données statistiques de l'OMPI, septembre 2020.

Ensemble, les cinq principaux offices représentaient environ 85,1% des demandes de brevet déposées dans le monde en 2020. Cela équivaut à 7,7 points de pourcentage de plus que leur part combinée en 2010. Cette augmentation s'explique principalement par une forte croissance des demandes enregistrées en Chine, dont la part de l'activité mondiale a plus que doublé, passant de 19,6% en 2010 à 45,7% en 2020.

Après une forte chute en 2019, l'office de la Chine s'est redressé et a affiché une croissance des dépôts de demandes de 6,9% en 2020

5. Demandes de brevet déposées auprès des 10 principaux offices, 2020



LÉGENDE	
○	2019
●	2020

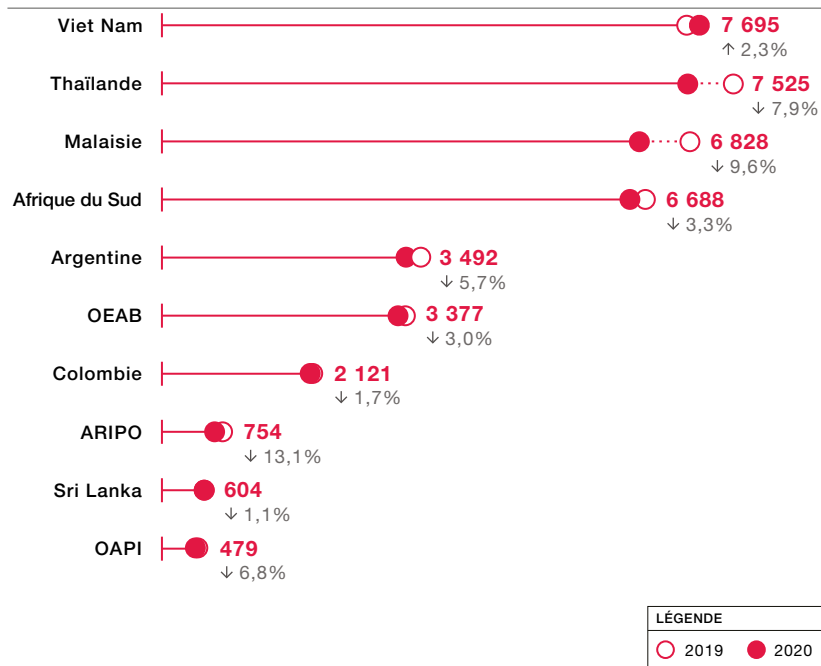
L'OEB est l'Office européen des brevets.

Source: Base de données statistiques de l'OMPI, septembre 2021.

En 2020, l'office chinois de la propriété intellectuelle a enregistré une nouvelle croissance, avec environ 1,5 million de demandes de brevet reçues au cours de l'année. Ce chiffre est deux fois et demie supérieur au nombre de demandes reçues par l'office des brevets du deuxième pays le plus important, à savoir les États-Unis d'Amérique (597 172). Viennent ensuite les offices du Japon (288 472), de la République de Corée (226 759) et de l'Office européen des brevets (OEB) (180 346). Seuls trois des 10 principaux offices, à savoir ceux de la Chine (+6,9%), de l'Inde (+5,9%) et de la République de Corée (+3,6%), ont enregistré une croissance des demandes de brevet en 2020.

Parmi les offices de certains pays à revenu faible ou intermédiaire, celui du Viet Nam est le seul à avoir enregistré une croissance du nombre de dépôts de demandes de brevet en 2020

6. Demandes de brevet déposées auprès d'offices de certains pays à revenu faible ou intermédiaire, 2020



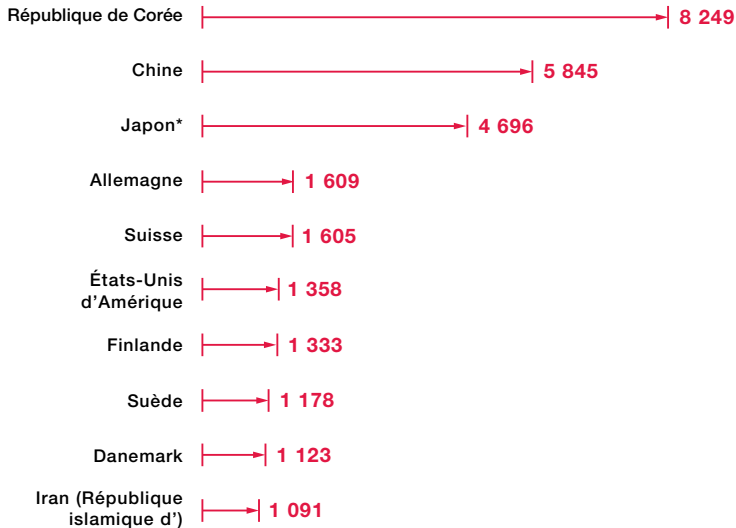
L'ARIPO est l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle, l'OAPI est l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle et l'OEAB est l'Organisation eurasiennne des brevets.

Source: Base de données statistiques de l'OMPI, septembre 2021.

Parmi les offices de certains pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire, seuls le Viet Nam (7695), la Thaïlande (7525), la Malaisie (6828) et l'Afrique du Sud (6688) ont reçu plus de 6600 demandes en 2020. À l'exception de celui du Viet Nam, tous les offices examinés ont reçu moins de demandes en 2020 qu'en 2019. Par exemple, les trois offices régionaux, à savoir l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) (-6,8%), l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO) (-13,1%) et l'Organisation eurasiennne des brevets (OEAB) (-3,0%), ont enregistré une baisse des demandes en 2020. En ce qui concerne le nombre de demandes de brevet reçues par tous les autres offices de propriété intellectuelle (le cas échéant), voir le tableau statistique à partir de la page 44.

La République de Corée a continué à déposer le plus grand nombre de demandes de brevet de résidents par rapport au PIB en 2020

7. Demandes de brevet de résidents par rapport au PIB pour les 10 principales origines, 2020



Les données sur le PIB sont exprimées en dollars É.-U. à parité de pouvoir d'achat en 2017. Les 10 principales origines ont été incluses si elles avaient un PIB supérieur à 25 milliards de dollars É.-U. à parité de pouvoir d'achat et comptaient plus de 100 demandes de brevet déposées par des résidents.

* données de 2019.

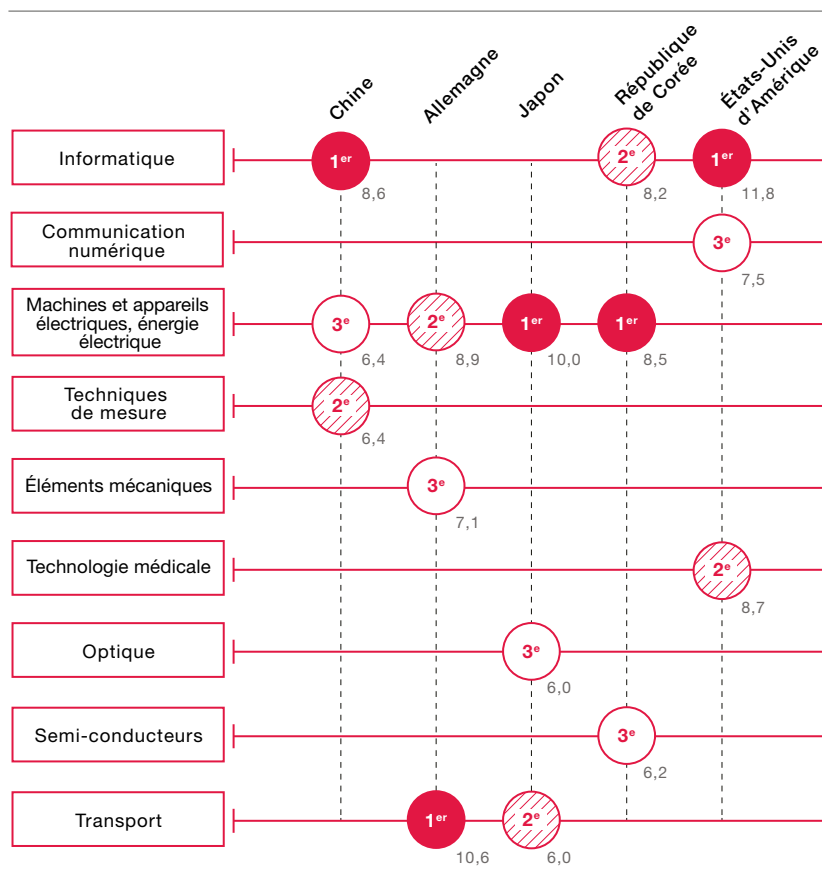
Source: Base de données statistiques de l'OMPI et Banque mondiale, septembre 2021.

Les différences de volume d'activité en matière de brevets reflètent à la fois la taille et le niveau de développement du pays. On peut aboutir à une mesure différente: en pondérant le nombre de demandes par pays en fonction du PIB, il est possible de comparer l'activité en matière de dépôts entre des pays ayant des économies de tailles très différentes.

Avec 8249 demandes de brevet de résidents par unité de PIB (par tranche de 100 milliards de dollars É.-U.), la République de Corée a continué à déposer le plus grand nombre de demandes de brevet en 2020. La Chine (5845) s'est classée au deuxième rang, suivie du Japon (4696), de l'Allemagne (1609) et de la Suisse (1605). Ces cinq pays sont en tête de classement depuis 2018.

Quels pays sont spécialisés dans telle ou telle technologie?

8. Les trois principaux domaines technologiques pour chacune des cinq principales origines, 2017-2019



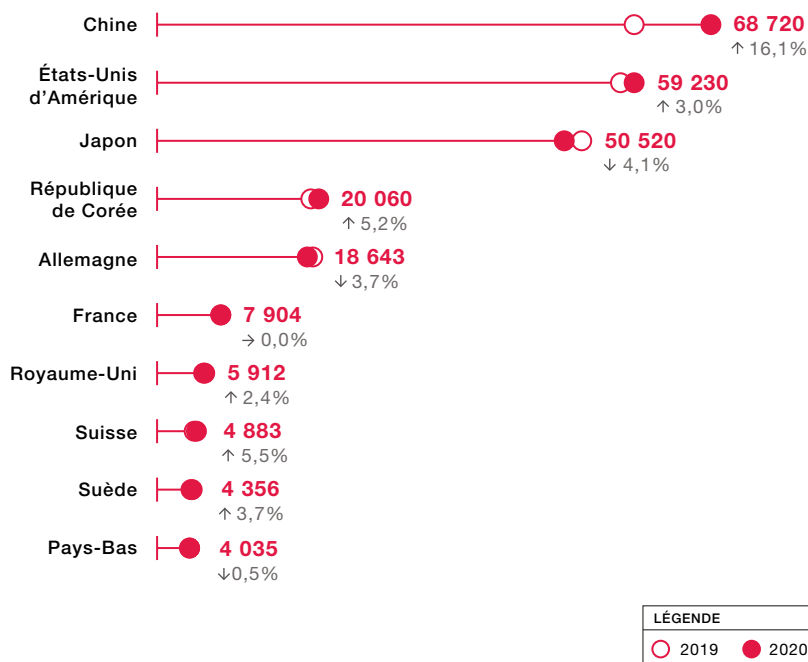
Les chiffres en gris indiquent la part en pourcentage.

Sources : Base de données statistiques de l'OMPI et Base de données PATSTAT de l'OEB, septembre 2021.

Analyser les brevets par technologie permet de faire ressortir les domaines dans lesquels un pays est fort ou spécialisé. Par exemple, les déposants de la Chine (8,6% de l'ensemble des demandes publiées) et des États-Unis d'Amérique (11,8%) ont déposé davantage de demandes de brevet dans les secteurs de l'informatique, ceux du Japon (10%) et de la République de Corée (8,5%) dans le secteur des machines et appareils électriques et ceux de l'Allemagne (10,6%) dans le secteur des transports.

En 2020, la Chine a consolidé sa position de première utilisatrice du système du PCT de l'OMPI.

9. Demandes internationales selon le PCT pour les 10 principales origines, 2020



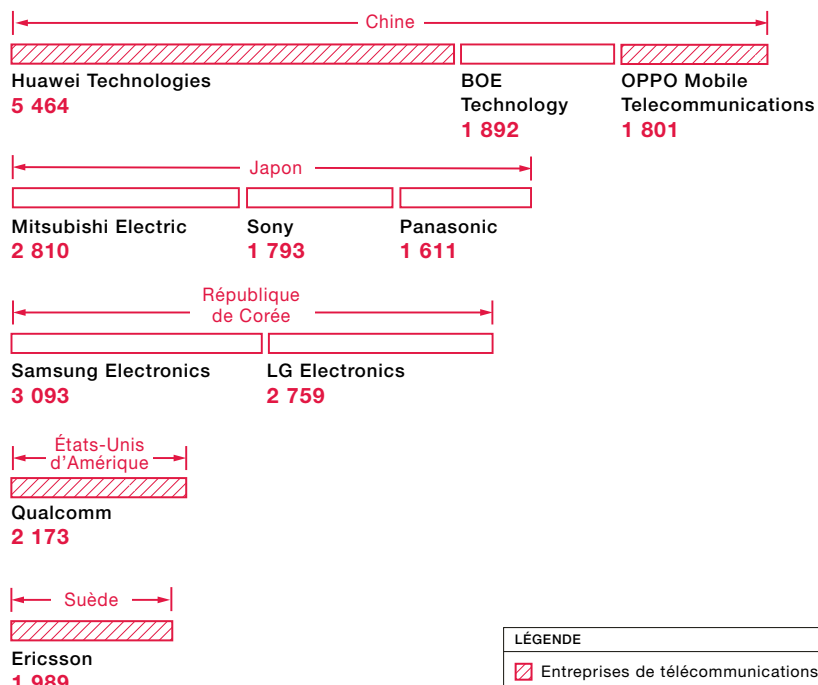
Source: Base de données statistiques de l'OMPI, septembre 2021.

Le système du Traité de coopération en matière de brevets (PCT) simplifie la procédure du dépôt multinational en évitant aux déposants d'avoir à présenter une demande distincte dans chaque pays dans lequel ils demandent la protection.

Les demandes internationales de brevet déposées par l'intermédiaire du système du PCT de l'OMPI, qui constituent l'un des principaux indicateurs utilisés pour mesurer l'activité inventive, ont atteint les 275 900 demandes en 2020, ce qui représente une augmentation de 4% par rapport à 2019. Les déposants résidant en Chine (68 720 demandes) ont permis au pays de conserver sa position en tête de classement en 2020 en tant que premier utilisateur du système du PCT de l'OMPI, devant les États-Unis d'Amérique (59 230), le Japon (50 520), la République de Corée (20 060) et l'Allemagne (18 643).

Le géant chinois des télécommunications Huawei Technologies, avec 5464 demandes selon le PCT publiées, a été le premier déposant en 2020.

10. Les 10 principaux déposants de demandes selon le PCT, 2020

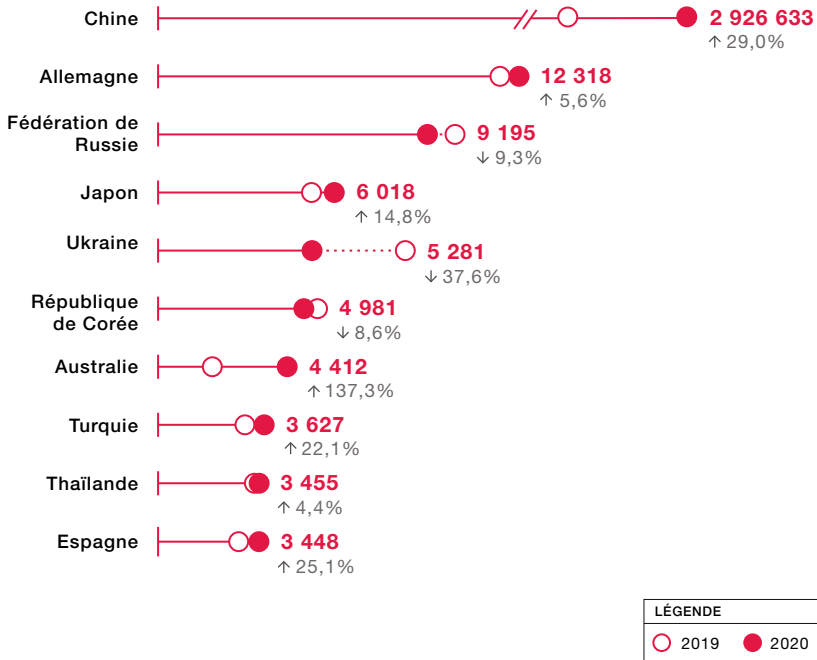


Source: Base de données statistiques de l'OMPI, septembre 2021.

Pour la quatrième année consécutive, le géant chinois des télécommunications Huawei Technologies, avec 5464 demandes selon le PCT publiées, a été le premier déposant en 2020. Viennent ensuite Samsung Electronics de la République de Corée (3093), Mitsubishi Electric Corp. du Japon (2810), LG Electronics Inc. de la République de Corée (2759) et Qualcomm Inc. des États-Unis d'Amérique (2173). Parmi les 10 principaux déposants, LG Electronics a enregistré la croissance la plus rapide (+67,6%) du nombre de demandes publiées en 2020 et, de ce fait, s'est hissée de la 10^e position en 2019 à la quatrième en 2020.

L'office de la propriété intellectuelle de l'Australie a enregistré une croissance de 137,3% des demandes de modèle d'utilité en 2020.

11. Demandes de modèle d'utilité déposées auprès des 10 principaux offices, 2020



Source: Base de données statistiques de l'OMPI, septembre 2021.

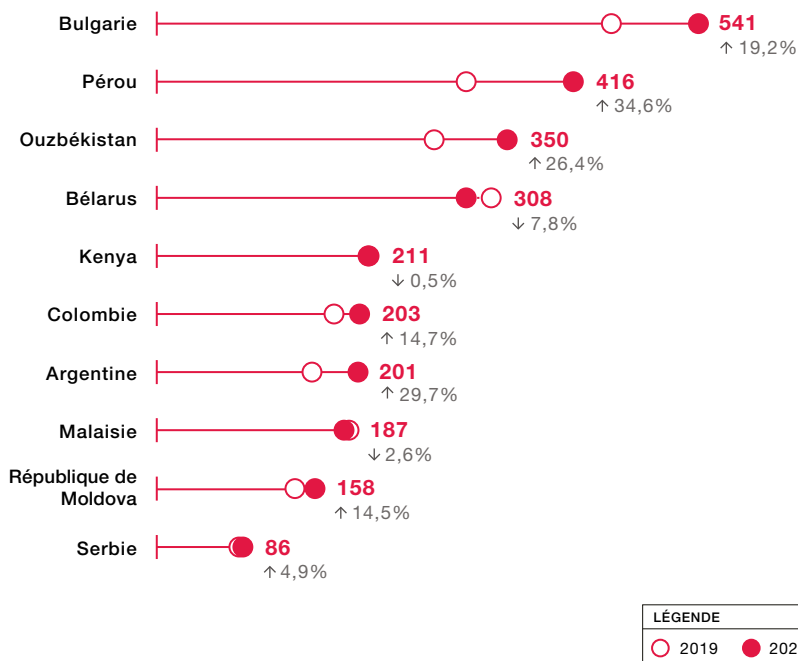
Un modèle d'utilité est une forme particulière de droit de brevet. Les exigences qui y sont liées sont moins strictes que pour un brevet et sa durée de protection est moins longue. Les modèles d'utilité ne sont pas protégés dans tous les pays.

L'Office de propriété intellectuelle de la Chine a reçu plus de 2,9 millions de demandes en 2020, suivi de l'Allemagne (12 318), de la Fédération de Russie (9195), du Japon (6018) et de l'Ukraine (5281).

Parmi les 10 principaux offices, l'office de propriété intellectuelle de l'Australie a affiché une augmentation de 137,3% du nombre de demandes reçues en 2020 par rapport à l'année précédente. Cette explosion du nombre de demandes peut découler de l'abandon progressif des brevets d'invention (c'est-à-dire le modèle d'utilité) par le Gouvernement australien, qui incite les demandeurs à soumettre rapidement des demandes avant l'entrée en vigueur de la nouvelle législation. Les offices de propriété intellectuelle de la Chine (+29%), du Japon (+14,8%), de l'Espagne (+25,1%) et de la Turquie (+22,1%) ont également enregistré une forte croissance en 2020.

Le nombre de demandes de modèle d'utilité déposées auprès des offices de l'Argentine, du Pérou et de l'Ouzbékistan, des pays à revenu intermédiaire, a nettement progressé

12. Demandes de modèle d'utilité déposées auprès des offices de certains pays à revenu intermédiaire, 2020



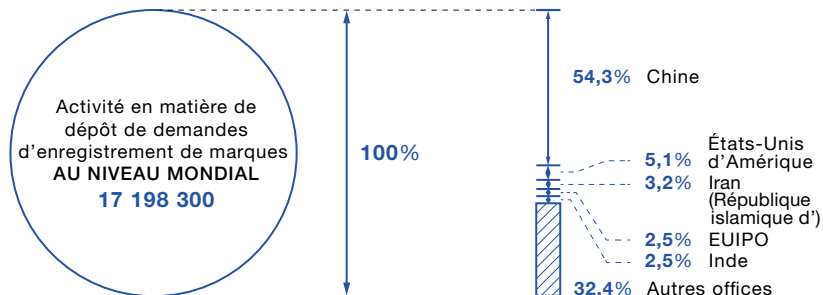
Source: Base de données statistiques de l'OMPI, septembre 2021.

La figure ci-dessus indique le nombre de demandes de modèle d'utilité reçues par les offices de propriété intellectuelle de certains pays à revenu intermédiaire en 2020. Le nombre de demandes déposées au Pérou (+34,6%) a fortement augmenté. L'Argentine (+29,7%) et l'Ouzbékistan (+26,4%) ont également enregistré une croissance positive en 2020. Pour les chiffres concernant les demandes de modèle d'utilité reçues par les autres offices de propriété intellectuelle (le cas échéant), voir le tableau statistique à partir de la page 44.

Marques

Environ 68% de l'activité mondiale en matière de dépôt de demandes d'enregistrement de marques étaient concentrés dans cinq offices en 2020, alors que 39% de ces demandes seulement étaient déposées auprès des cinq principaux offices en 2010.

13. Répartition en pourcentage de l'activité des cinq principaux offices en matière de dépôt de demandes d'enregistrement de marques, 2020



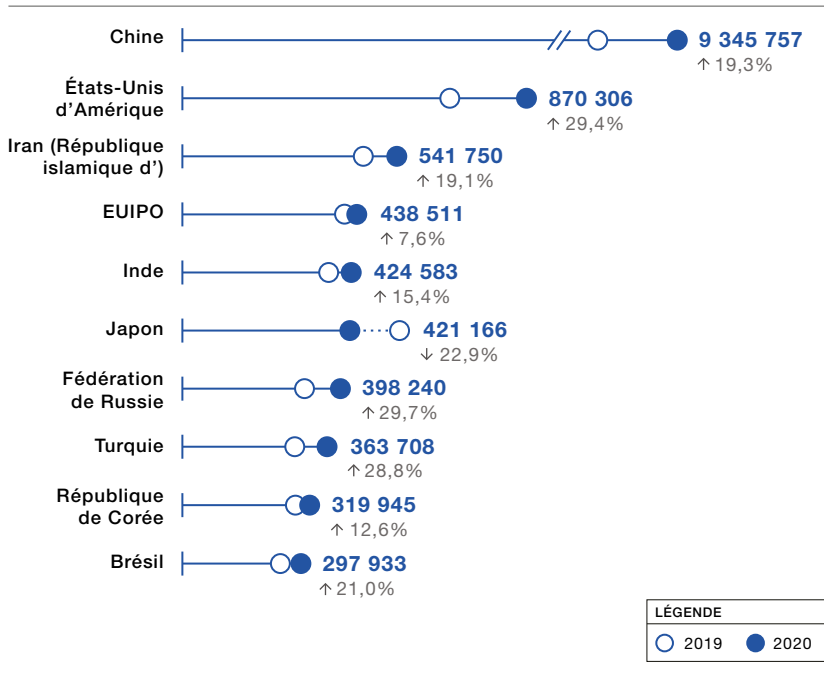
L'EUIPO est l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle.

Source: Base de données statistiques de l'OMPI, septembre 2021.

En 2020, les cinq principaux offices ont concentré environ 68% de l'activité mondiale en matière de dépôt de demandes d'enregistrement de marques, déterminée sur la base du nombre total de classes indiquées dans les demandes d'enregistrement de marques. L'office de la Chine représentait plus de la moitié (54,3%) de l'activité mondiale en matière de dépôt de demandes d'enregistrement de marques, dont la moitié émanait des résidents chinois. Les quatre offices restant figurant parmi les cinq principaux offices représentaient chacun 5% de l'activité totale, ou moins.

Huit des 10 principaux offices ont enregistré une croissance à deux chiffres en matière d'activité de dépôt de demandes d'enregistrement de marques en 2020

14. Nombre de classes indiquées dans les demandes déposées auprès des 10 principaux offices, 2020



L'EUIPO est l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle.

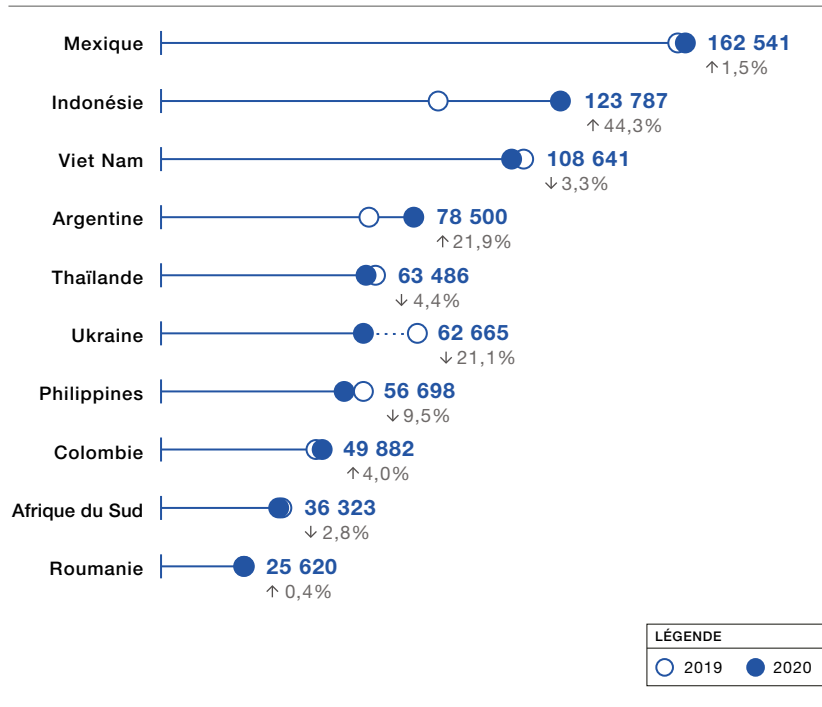
Source: Base de données statistiques de l'OMPI, septembre 2021.

Huit des 10 principaux offices ont enregistré une augmentation notable de l'activité de dépôt de demandes d'enregistrement de marques entre 2019 et 2020. Cette croissance a dépassé 20% dans quatre pays, à savoir le Brésil (+21%), les États-Unis d'Amérique (+29,4%), la Fédération de Russie (+29,7%), et la Turquie (+28,8%).

Le nombre de classes de l'office de la Chine s'élevait à 9,3 millions, suivi de l'office des États-Unis d'Amérique (870 306). Ces offices occupent les deux premières places du classement depuis le début des années 2000 mais, alimenté par les demandes d'enregistrement de marques déposées par des résidents chinois, le nombre de classes de la Chine, qui représentait près du double de celui des États-Unis d'Amérique en 2006, est 11 fois plus élevé en 2020. Ces deux offices en tête de classement étaient suivis de ceux de la République islamique d'Iran (541 750), de l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO) (438 511) et de l'Inde (424 583), qui a pris la place du Japon en cinquième position en 2020.

Parmi les offices de certains pays à revenu intermédiaire, le Mexique, l'Indonésie et le Viet Nam ont enregistré des volumes de demandes d'enregistrement de marques particulièrement élevés en 2020

15. Nombre de classes indiquées dans les demandes déposées auprès d'offices de certains pays à revenu intermédiaire, 2020



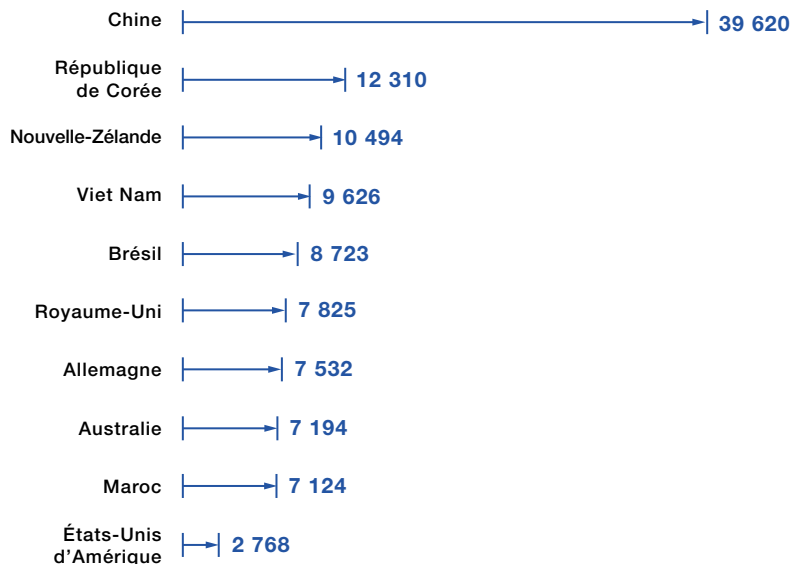
Source: Base de données statistiques de l'OMPI, septembre 2021.

Le Mexique (162 541), l'Indonésie (123 787) et le Viet Nam (108 641) ont enregistré une activité en matière de dépôt de demandes d'enregistrement de marques (déterminée sur la base du nombre total de classes indiquées dans les demandes d'enregistrement de marques) bien supérieure à celle de nombreux autres pays à revenu intermédiaire et comptent parmi les 20 principaux offices mondiaux en matière de dépôt de demandes de marques.

La figure ci-dessus indique le nombre total de classes indiquées dans les demandes d'enregistrement de marques reçues par les offices de propriété intellectuelle de certains pays à revenu intermédiaire en 2020. En ce qui concerne le nombre de classes indiquées dans les demandes d'enregistrement de marques pour les autres offices de propriété intellectuelle (le cas échéant), voir le tableau statistique à partir de la page 44.

La Chine et la République de Corée sont bien classées au regard du nombre de demandes d'enregistrement de marques par unité de PIB en 2020

16. Nombre de classes indiquées dans les demandes d'enregistrement de marques déposées par des résidents rapporté au PIB pour certaines origines, 2020



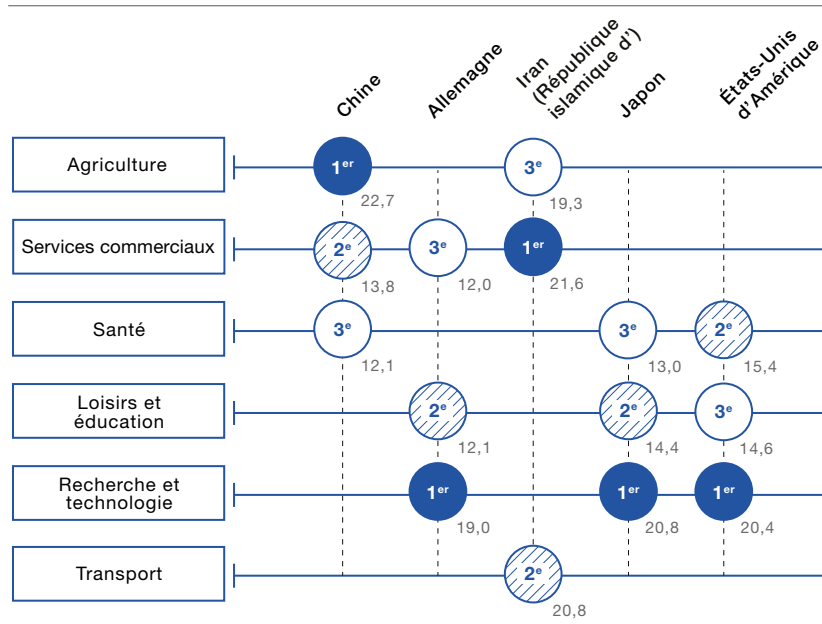
Les données sur le PIB sont exprimées en dollars É.-U. à parité de pouvoir d'achat en 2017.

Source: Base de données statistiques de l'OMPI et Banque mondiale, septembre 2021.

Le calcul du nombre de classes indiquées dans les demandes d'enregistrement de marques par unité de 100 milliards de dollars É.-U. de PIB permet de comparer l'activité en matière de dépôt de demandes d'enregistrement de marques dans des pays ayant des systèmes de dépôt différents (demandes monoclasses ou multiclassés) et des économies d'importance variable. Selon ce critère, de petits pays comme l'Australie, le Maroc et la Nouvelle-Zélande occupent un rang plus élevé que certains grands pays pour lesquels le nombre de classes est plus élevé en termes absolus, comme les États-Unis d'Amérique.

Quels secteurs industriels ont attiré le plus grand nombre de demandes d'enregistrement de marques pour les principales origines?

17. Les trois principaux secteurs d'activité pour chacune des cinq principales origines, 2020



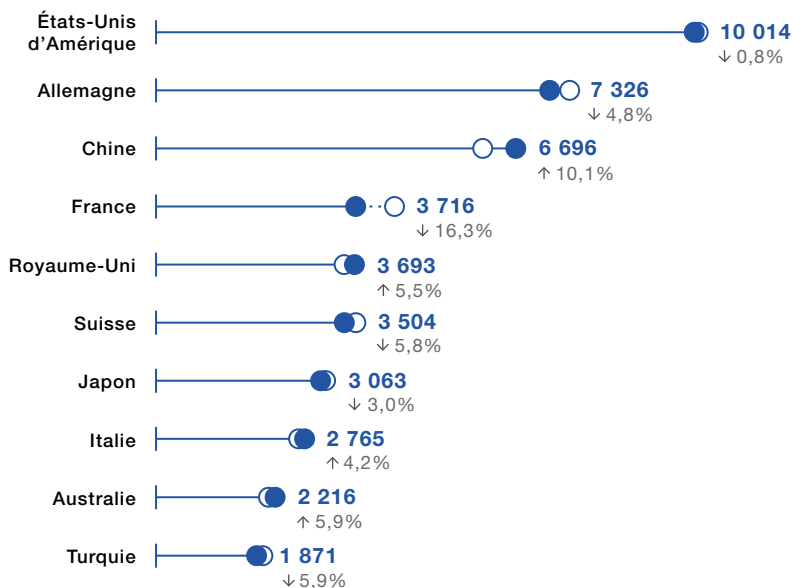
Les chiffres en gris indiquent la part en pourcentage.

Source: Base de données statistiques de l'OMPI, septembre 2021.

En utilisant la classification de Nice, il est possible de répartir les demandes d'enregistrement de marques en 10 secteurs d'activité. La figure ci-dessus indique les trois principaux secteurs d'activité pour chacune des cinq principales origines affichant la plus forte activité en matière de dépôt de demandes d'enregistrement de marques en 2020. Les secteurs de la recherche et de la technologie, des loisirs et de l'éducation figurent parmi les trois secteurs attirant le plus grand nombre de demandes d'enregistrement de marques en provenance de l'Allemagne, du Japon et des États-Unis d'Amérique. Le secteur des services commerciaux fait partie des trois principaux secteurs pour les déposants allemands, chinois et de la République islamique d'Iran. La santé est l'un des principaux secteurs pour les déposants établis en Chine, au Japon et aux États-Unis d'Amérique. L'agriculture fait partie des trois principaux secteurs pour les déposants chinois et de la République islamique d'Iran. Le secteur des transports était l'un des principaux secteurs pour la République islamique d'Iran.

Les États-Unis d'Amérique, l'Allemagne et la Chine restent les principaux utilisateurs du système de Madrid

18. Demandes internationales selon le système de Madrid dans les 10 principales origines, 2020



LÉGENDE	
○	2019
●	2020

Source: Base de données statistiques de l'OMPI, septembre 2021.

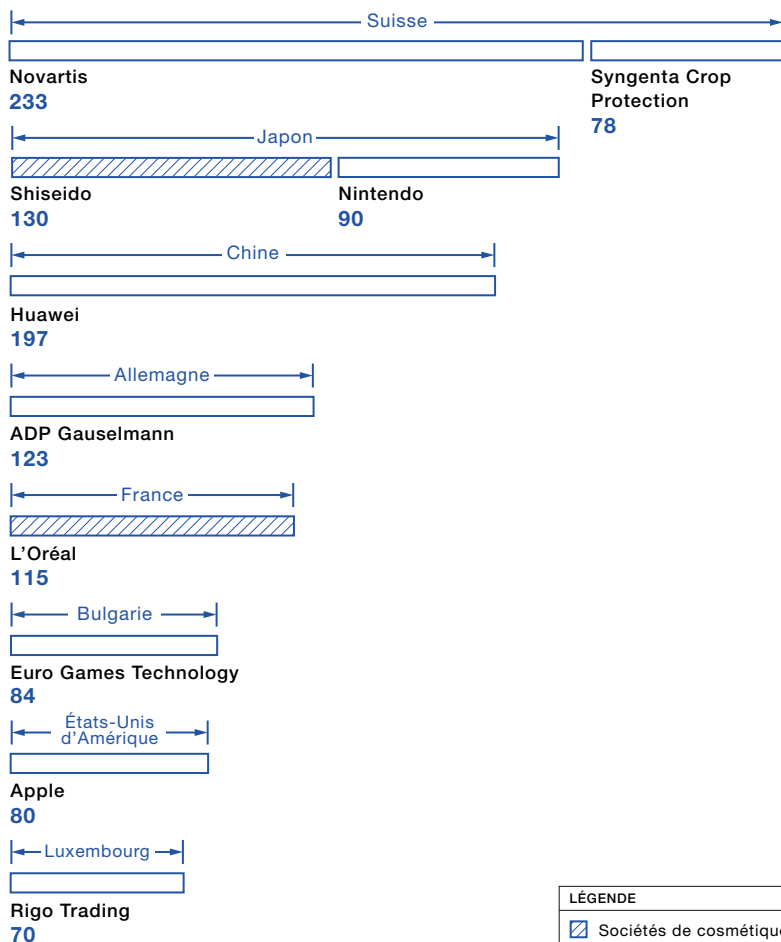
Le système de Madrid administré par l'OMPI permet au propriétaire d'une marque d'en demander l'enregistrement dans plusieurs pays moyennant le dépôt d'une seule demande internationale auprès d'un office de propriété intellectuelle national ou régional.

Le nombre de demandes d'enregistrement international de marques déposées dans le cadre du système de Madrid administré par l'OMPI concernant l'enregistrement international des marques a diminué de 0,5% pour atteindre 63 837 demandes en 2020, le premier recul enregistré en 10 ans.

Malgré des baisses enregistrées sur l'année, les déposants des États-Unis d'Amérique (10 014) et d'Allemagne (7326) ont continué de déposer le plus grand nombre de demandes internationales par l'intermédiaire du système de Madrid en 2020. Ils étaient suivis par les déposants de Chine (6696), de France (3716) et du Royaume-Uni (3693). Parmi les 10 principales origines, la Chine (+10,1%) est le seul pays à enregistrer une croissance à deux chiffres en 2020, bien que le Royaume-Uni (+5,5%) et l'Italie (+4,2%) aient également enregistré une croissance notable. En revanche, les demandes déposées en vertu du système de Madrid par les déposants d'Allemagne (-4,8%), de France (-16,3%), de Suisse (-5,8%) et de Turquie (-5,9%) ont accusé le plus fort recul annuel parmi les 10 principales origines.

La société pharmaceutique suisse Novartis était le principal déposant selon le système de Madrid en 2020

19. Les 10 principaux déposants selon le système de Madrid, 2020



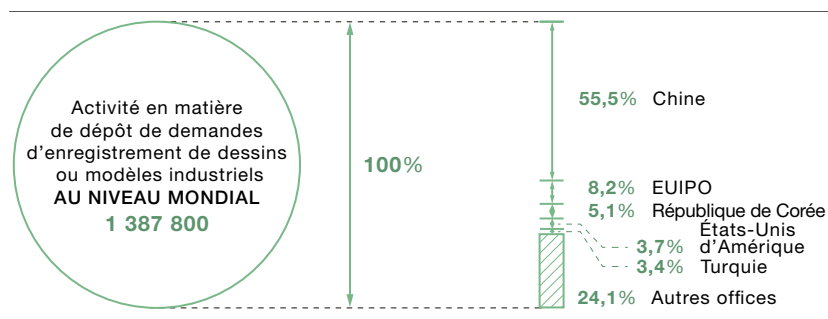
Source: Base de données statistiques de l'OMPI, septembre 2021.

L'OMPI a reçu de Novartis 104 demandes de plus en 2020 qu'en 2019, faisant progresser la société de la troisième à la première place. Novartis était suivie de la société chinoise Huawei Technologies (197), de la société de cosmétiques japonaise Shiseido (130), de la société allemande de jeux ADP Gauselmann (123) et de la société française de cosmétiques L'Oréal (115). L'Oréal, principal déposant en 2019, a reculé à la cinquième place, en déposant 78 demandes de moins en 2020.

Dessins et modèles industriels

L'office de la Chine a représenté plus de la moitié de l'activité mondiale en matière de dépôt de demandes d'enregistrement de dessins ou modèles industriels

20. Répartition en pourcentage de l'activité des cinq principaux offices en matière de dépôt de demandes d'enregistrement de dessins ou modèles, 2020



L'EU IPO est l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle.

Source: Base de données statistiques de l'OMPI, septembre 2021.

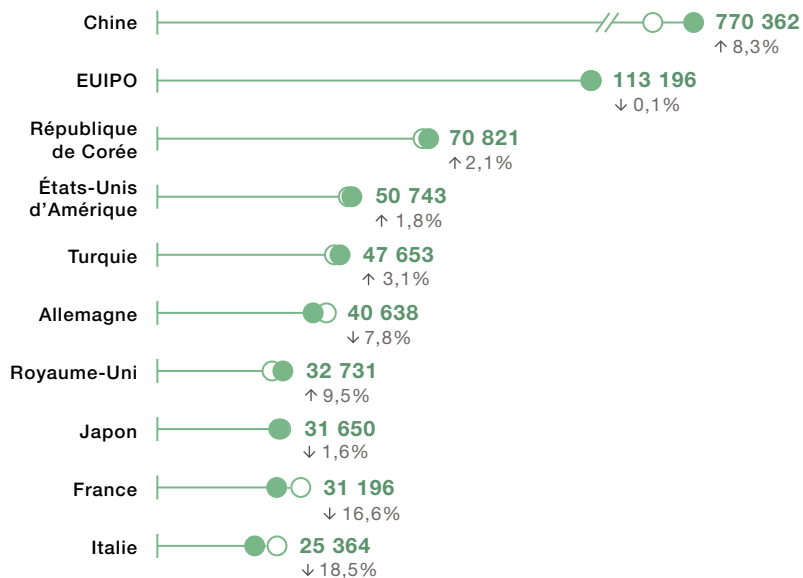
L'OMPI utilise le nombre de dessins ou modèles dans les demandes pour mesurer l'activité en matière de dépôt de demandes d'enregistrements de dessins ou modèles industriels; en d'autres termes, elle ne comptabilise pas seulement le nombre de demandes, mais également le nombre de dessins ou modèles dans les demandes. Ce nombre est le meilleur outil pour comparer l'activité de dépôt dans l'ensemble des offices de propriété intellectuelle car, dans certains offices, les utilisateurs peuvent demander l'enregistrement de plusieurs dessins ou modèles au moyen d'une seule demande.

En 2020, quelque 1,1 million de demandes d'enregistrement de dessins ou modèles industriels ont été déposées dans le monde. Le nombre de dessins et modèles contenus dans ces demandes a augmenté de 2% pour atteindre 1,4 million de dessins et modèles.

Les trois quarts (près de 76%) de l'activité mondiale en matière de dépôt de demandes d'enregistrement de dessins ou modèles industriels (déterminée sur la base du nombre total de dessins ou modèles contenus dans les demandes) ont été enregistrés dans les cinq principaux offices en 2020, l'office de la Chine représentant à lui seul 55,5% du total mondial. L'EU IPO (8,2%) et l'office de République de Corée (5,1%) ont reçu respectivement les deuxième et troisième parts les plus importantes de l'activité totale en matière de dépôt.

Parmi les 10 principaux offices, les offices de la Chine et du Royaume-Uni ont connu les plus fortes augmentations du nombre de demandes déposées

21. Nombre de dessins ou modèles contenus dans les demandes déposées auprès des 10 principaux offices, 2020



LÉGENDE	
○	2019
●	2020

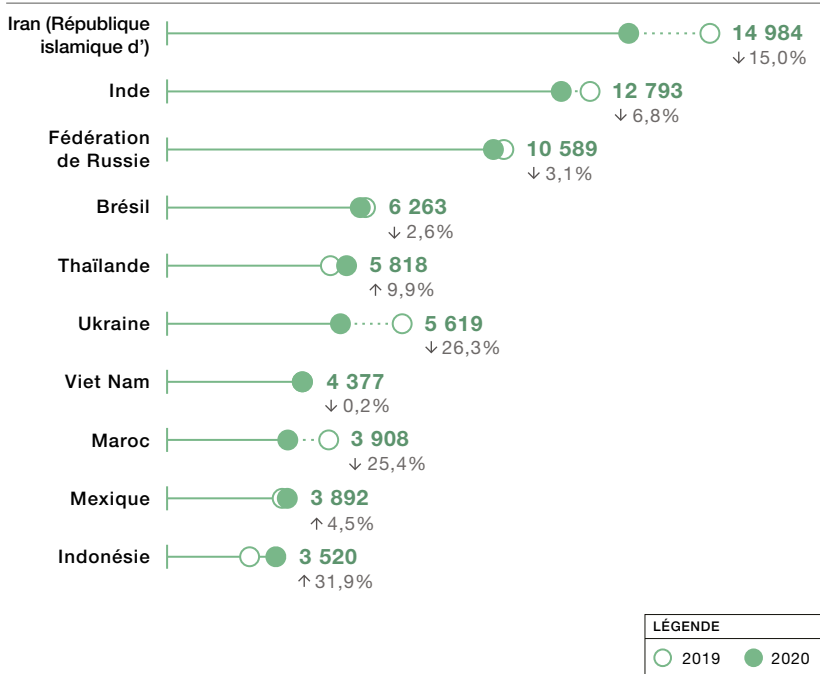
L'EUIPO est l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle.

Source: Base de données statistiques de l'OMPI, septembre 2021.

Parmi les 10 principaux offices, ceux du Royaume-Uni (+9,5%) et de la Chine (+8,3%) ont enregistré une forte croissance annuelle au regard du nombre de dessins et modèles contenus dans les demandes reçues en 2020, tandis que l'Italie (-18,5%) et la France (-16,6%) ont connu un déclin marqué en une année.

Parmi les offices de certains pays à revenu intermédiaire, l'activité en matière de dépôt a enregistré une forte augmentation en Indonésie

22. Nombre de dessins ou modèles contenus dans les demandes déposées auprès d'offices de certains pays à revenu intermédiaire, 2020



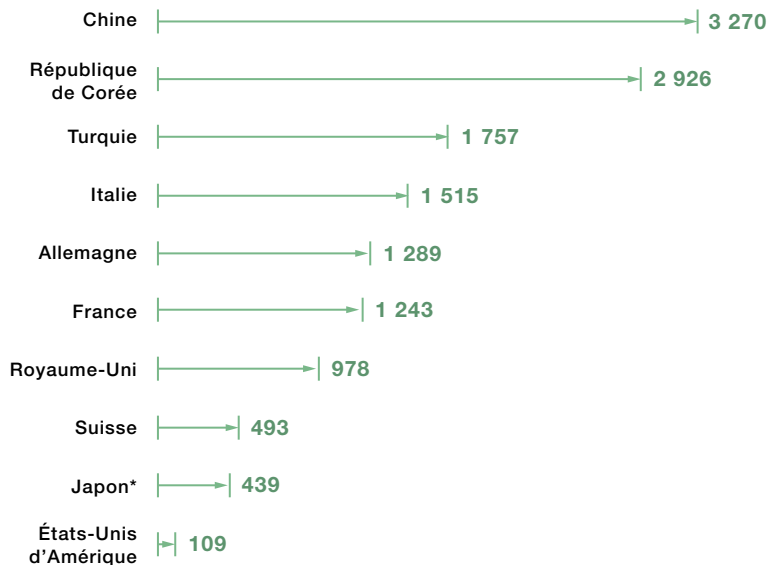
Source: Base de données statistiques de l'OMPI, septembre 2021.

Les offices de propriété intellectuelle de la République islamique d'Iran (14 984), de l'Inde (12 793) et de la Fédération de Russie (10 589) ont enregistré en 2020 une activité de dépôt beaucoup plus élevée que ceux des autres grands pays à revenu intermédiaire. Le Brésil (6263), la Thaïlande (5818) et l'Ukraine (5619) se classent également parmi les 20 principaux offices dans le monde en matière de dépôt de demandes d'enregistrement de dessins ou modèles.

La figure ci-dessus indique le nombre de dessins ou modèles contenus dans les demandes déposées auprès d'offices de propriété intellectuelle de certains pays à revenu intermédiaire en 2020. En ce qui concerne le nombre de dessins ou modèles dans les demandes pour les autres offices de propriété intellectuelle (le cas échéant), voir le tableau statistique à partir de la page 44.

La Chine reste numéro un mondial du point de vue du nombre de dessins ou modèles contenus dans les demandes par unité de PIB

23. Nombre de dessins ou modèles contenus dans les demandes de résidents par rapport au PIB pour les principales origines, 2020



Les données sur le PIB sont exprimées en dollars É.-U. à parité de pouvoir d'achat en 2017.

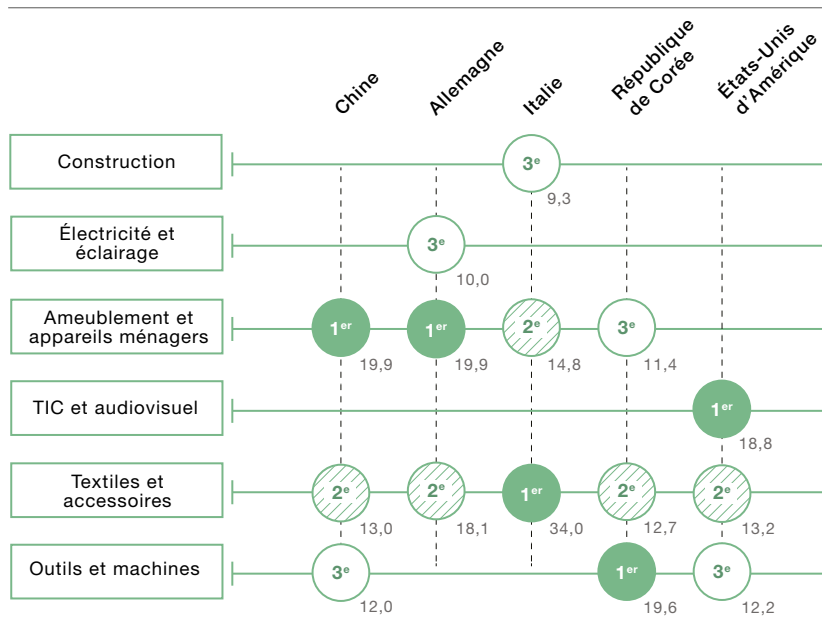
* données de 2019.

Source: Base de données statistiques de l'OMPI et Banque mondiale, septembre 2021.

Le calcul du nombre de dessins ou modèles par unité de 100 milliards de dollars É.-U. de PIB nous permet de comparer l'activité en matière de dépôt de demandes d'enregistrement de dessins ou modèles industriels par les résidents de pays ayant des systèmes de dépôt différents (demandes monoclasses ou multiclassés) et des économies d'importance variable. Sur la base de ce critère, la Chine et la République de Corée ont obtenu de très bons résultats. Parmi les 10 principales origines, elles ont enregistré le nombre le plus élevé de dessins ou modèles contenus dans les demandes émanant de résidents par unité de PIB en 2020, devant la Turquie, l'Italie et l'Allemagne.

Quels secteurs industriels ont attiré le plus grand nombre de dépôts de demandes d'enregistrement de dessins ou modèles dans certaines origines importantes?

24. Les trois principaux secteurs d'activité pour chacune des origines sélectionnées, 2020



Les chiffres en gris indiquent la part en pourcentage.

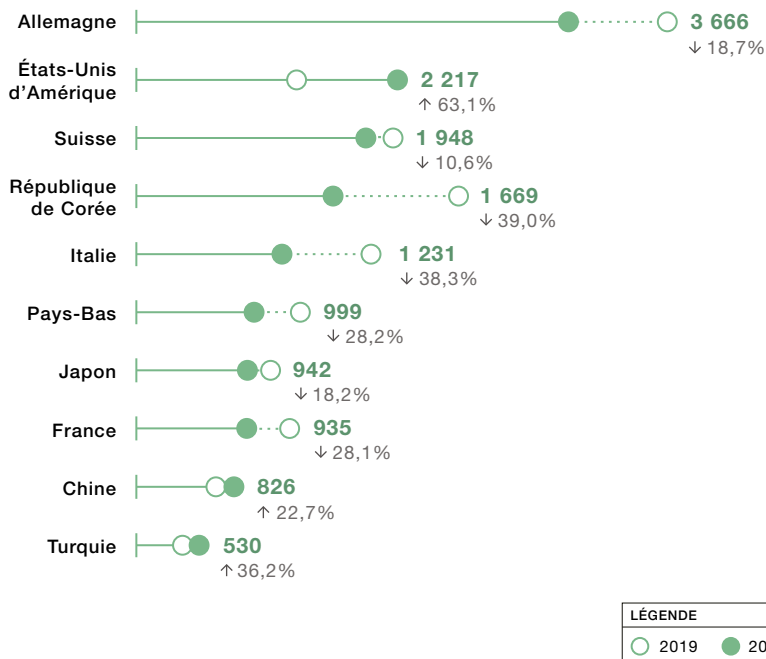
Source: Base de données statistiques de l'OMPI, septembre 2021.

Le regroupement des 32 classes de la classification de Locarno dans 12 secteurs d'activité permet d'analyser les points forts et les domaines de spécialisation des différents pays. Le secteur des textiles et des accessoires figurait parmi les trois principaux secteurs au regard du nombre de dessins et modèles pour les cinq principales origines en 2020. Le secteur de l'ameublement et des articles de ménage était l'un des trois principaux secteurs pour quatre des cinq principales origines.

Le secteur des outils et machines figurait parmi les trois principaux secteurs pour les déposants de la Chine, de la République de Corée et des États-Unis d'Amérique. L'électricité et l'éclairage étaient l'un des trois principaux secteurs pour les déposants établis en Allemagne, tandis que la construction se classait parmi les trois premiers pour ceux établis en Italie. Le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) et de l'audiovisuel figurait parmi les trois principaux secteurs pour les déposants établis aux États-Unis d'Amérique.

Les dessins et modèles contenus dans les demandes selon le système de La Haye ont diminué de près de 15% en 2020, principalement en raison du recul enregistré par la plupart des principales origines

25. Dessins et modèles contenus dans les demandes internationales selon le système de La Haye pour les 10 principales origines, 2020



Source: Base de données statistiques de l'OMPI, septembre 2021.

Le système de La Haye permet au déposant de faire protéger ses dessins ou modèles industriels dans plusieurs pays en déposant une seule demande auprès du Bureau international de l'OMPI. Cela simplifie le processus d'enregistrement multinational en évitant aux déposants d'avoir à présenter une demande distincte dans chaque pays dans lequel la protection est demandée. Les déposants selon le système de La Haye peuvent déposer jusqu'à 100 dessins ou modèles industriels pour des produits appartenant à une seule et même classe en déposant une seule demande.

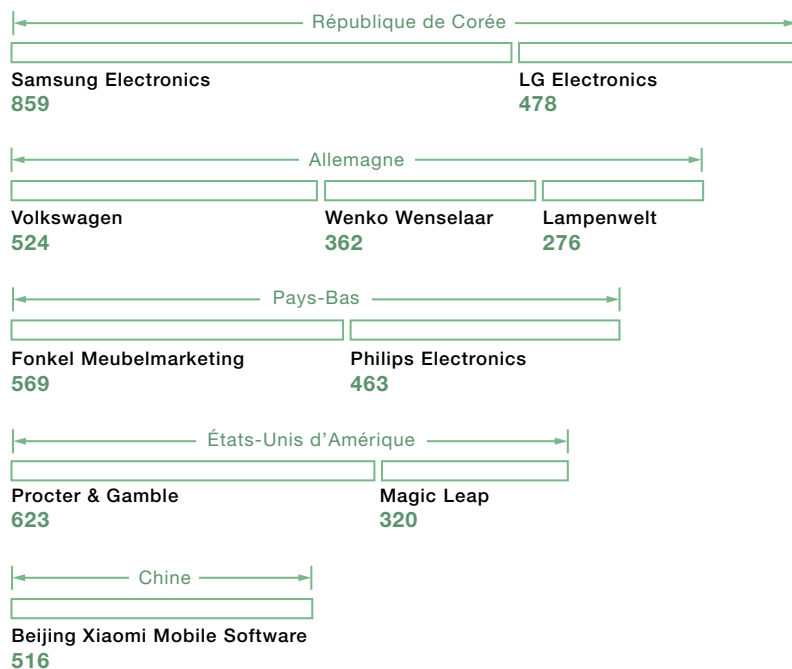
Les demandes internationales selon le système de La Haye ont chuté de 1,6% en 2020 pour atteindre 5799 demandes. En outre, le nombre de dessins et modèles contenus dans les demandes a fléchi de 14,7% pour atteindre 18 636 dessins et modèles, la première baisse depuis 2006.

Avec 703 demandes internationales déposées pour un total de 3666 dessins et modèles, l'Allemagne reste le principal utilisateur du système de La Haye en 2020. Les États-Unis d'Amérique (2217) sont passés du sixième au deuxième rang, tandis que la Suisse (1948) est restée troisième. La République de Corée et l'Italie se sont classées quatrième et cinquième, avec respectivement 1669 et 1231 dessins et modèles enregistrés.

Parmi les 10 principales origines, les États-Unis d'Amérique (+63,1%), la Turquie (+36,2%) et la Chine (+22,7%) étaient les trois seuls pays à enregistrer une croissance en 2020. En revanche, les plus nets reculs ont été enregistrés chez les déposants établis en République de Corée (-39%), en Italie (-38,3%) et en France (-28,1%).

Samsung Electronics de la République de Corée est resté le principal déposant selon le système de La Haye

26. Les 10 principaux déposants selon le système de La Haye, 2020



Source: Base de données statistiques de l'OMPI, septembre 2021.

Pour la quatrième année consécutive, Samsung Electronics (République de Corée), avec 859 dessins ou modèles publiés, arrive en tête de la liste des déposants, suivi par Procter & Gamble (États-Unis d'Amérique) (623), Fonkel Meubelmarketing (Pays-Bas) (569), Volkswagen (Allemagne) (524) et Beijing Xiaomi Mobile Software (Chine) (516). Pour la première fois, une entreprise chinoise figurait parmi les cinq principaux déposants.

Les 10 principaux déposants représentent diverses branches d'activité, notamment les secteurs de l'automobile, de l'électronique, de l'ameublement et des appareils ménagers.

Informations complémentaires

Tableaux statistiques

Demands par office 2020

Office de propriété intellectuelle ^a	Demandes			
	Brevet	Modèle d'utilité	Nombre de classes indiquées dans les demandes d'enregistrement de marques ^b	Nombre de dessins et modèles industriels ^c
Afrique du Sud	6 688	..	36 323	1 708
Albanie	12	2	8 297	548
Algérie	710	..	20 115	1 472
Allemagne	62 105	12 318	264 669	40 638
Andorre	8	..	2 138	..
Angola	85	..	3 920	..
Arabie saoudite	3 568	..	30 184	948
Argentine	3 492	201	78 500	2 099
Arménie	70	29	11 141	407
Australie	29 294	4 412	149 540	7 359
Autriche	2 297	440	25 469	373
Azerbaïdjan	108	40	12 312	583
Bahreïn	264	..	9 869	73
Bangladesh	402	..	13 691	1 241
Barbade	29	..	899	..
Bélarus	394	308	19 335	409
Belgique (d)	1 150
Belize	23	270
Bhoutan	6	..	2 362	9
Bolivie (État plurinational de)	6 634	..
Bosnie-Herzégovine	55	..	9 758	843
Botswana	4	13	3 162	..
Bésil	24 338	2 662	297 933	6 263
Brunéi Darussalam	120	..	3 926	172
Bulgarie	246	541	14 310	782
Burundi	7	3	260	..
Cabo Verde	5	..	214	4
Cambodge	248	..	12 918	288
Canada	34 565	..	147 267	7 530
Chili	2 805	157	59 933	459
Chine	1 497 159	2 926 633	9 345 757	770 362
Chine, Hong Kong RAS	21 556	689	69 973	3 878
Chine, Macao RAS	66	43	13 467	207
Chypre	3	..	3 419	82
Colombie	2 121	203	49 882	792
Costa Rica	..	9	14 663	78

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE: FAITS ET CHIFFRES DE L'OMPI

Office de propriété intellectuelle ^a	Demandes			
	Brevet	Modèle d'utilité	Nombre de classes indiquées dans les demandes d'enregistrement de marques ^b	Nombre de dessins et modèles industriels ^c
Croatie	129	19	8 184	948
Cuba	109	2	6 283	23
Curaçao	1 980	..
Danemark	1 478	140	9 189	431
Égypte	2 207
El Salvador	147	4	9 302	34
Émirats arabes unis	1 908	9	18 620	686
Équateur	407	34	18 692	116
Espagne	1 555	3 448	80 432	12 376
Estonie	23	43	5 520	140
États-Unis d'Amérique	597 172	..	870 306	50 743
Éthiopie	60	361	2 992	..
Fédération de Russie	34 984	9 195	398 240	10 589
Finlande	1 685	319	9 244	239
France	14 313	1 019	290 194	31 196
Gambie	16	1	2 044	1
Géorgie	215	65	9 780	602
Ghana	20	..	5 338	1 052
Grèce	763	17	17 622	1 075
Grenade	2	..	393	..
Guatemala	212	14	6 097	137
Honduras	161	..	5 381	..
Hongrie	456	228	11 054	604
Inde	56 771	..	424 583	12 793
Indonésie	8 160	2 311	123 787	3 520
Iran (République islamique d')	12 030	..	541 750	14 984
Iraq	733
Irlande	129	163	7 202	248
Islande	47	..	9 420	414
Israël	8 123	..	21 795	1 762
Italie	11 008	2 397	100 872	25 364
Jamaïque	57	..	6 726	217
Japon	288 472	6 018	421 166	31 650
Jordanie	337	..	6 156	89
Kazakhstan	900	..	25 784	..
Kenya	376	211	11 992	239
Kirghizistan	64	24	7 298	342
Lesotho	2 028	..
Lettonie	94	..	4 809	212
Liechtenstein (e)	8 705	871
Lituanie	113	..	6 490	610
Luxembourg (d)	808

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE: FAITS ET CHIFFRES DE L'OMPI

Office de propriété intellectuelle ^a	Demandes			
	Brevet	Modèle d'utilité	Nombre de classes indiquées dans les demandes d'enregistrement de marques ^b	Nombre de dessins et modèles industriels ^c
Macédoine du Nord	47	665
Madagascar	27	..	5 683	220
Malaisie	6 828	187	45 286	1 701
Malte	11	..	1 462	36
Maroc	2 688	..	30 169	3 908
Maurice	25	..	4 434	86
Mexique	14 312	708	162 541	3 892
Monaco	13	..	8 562	730
Mongolie	148	222	18 501	1 017
Monténégro	5	..	8 116	853
Mozambique	40	11	5 119	..
Namibie	..	5	4 581	125
Nigéria	1 008	..	9 324	1 216
Norvège	1 444	..	42 202	3 314
Nouvelle-Zélande	5 765	..	55 649	1 367
Office Benelux de la propriété intellectuelle	61 744	1 299
Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle	438 511	113 196
Office des brevets du Conseil de coopération des États arabes du Golfe	2 343
Office européen des brevets	180 346
Oman	529	..	12 578	492
Organisation africaine de la propriété intellectuelle	479	..	13 332	861
Organisation eurasiennne des brevets	3 377
Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle	754	14	675	87
Ouganda	19	19	3 071	45
Ouzbékistan	588	350	15 187	180
Pakistan	900	..	40 578	464
Panama	319	8	10 982	42
Papouasie-Nouvelle-Guinée	53	..	696	5
Paraguay	337	9	16 810	113
Pays-Bas (d)	3 023
Pérou	1 267	416	37 250	276
Philippines	3 993	1 490	56 698	1 293
Pologne	4 098	870	37 629	2 080
Portugal	958	94	34 730	1 764
Qatar	685	..	7 153	..
République arabe syrienne	92	..	13 762	574
République de Corée	226 759	4 981	319 945	70 821
République de Moldova	96	158	12 058	865
République démocratique du Congo	182	..	606	..
République démocratique populaire lao	5 599	36

Office de propriété intellectuelle ^a	Demandes			
	Brevet	Modèle d'utilité	Nombre de classes indiquées dans les demandes d'enregistrement de marques ^b	Nombre de dessins et modèles industriels ^c
République dominicaine	217	14	13 095	16
République tchèque	729	1 324	26 207	676
République-Unie de Tanzanie	..	1	3 625	..
Roumanie	864	71	25 620	912
Royaume-Uni	20 649	..	278 699	32 731
Rwanda	..	6	2 776	87
Saint-Marin	718	139
Saint-Vincent-et-les Grenadines	5	..	318	..
Samoa	2	..	1 659	80
Sao Tomé-et-Principe	1 391	..
Serbie	146	86	17 015	1 065
Seychelles	12	..	552	8
Sierra Leone	2 274	..
Singapour	13 265	..	52 238	3 566
Slovaquie	221	390	13 020	368
Soudan	160	..	4 367	250
Sri Lanka	604	281
Suède	2 196	..	19 739	297
Suisse	1 675	..	101 121	10 160
Tadjikistan	8	..	5 765	..
Thaïlande	7 525	3 455	63 486	5 818
Trinité-et-Tobago	112	..	2 543	19
Tunisie	257
Turquie	8 158	3 627	363 708	47 653
Tuvalu	10	..	15	..
Ukraine	3 183	5 281	62 665	5 619
Uruguay	9 336	..
Venezuela (République bolivarienne du)	207	..	7 773	26
Viet Nam	7 695	575	108 641	4 377
Yémen	68	..	6 094	64
Zambie	27	..	5 280	124
Zimbabwe	11	..	3 271	..
Autres/Inconnus	12	..
Total mondial (estimation 2020)	3 276 700	3 000 110	17 198 300	1 387 800

a. Tous les pays/territoires/organisations intergouvernementales considérés n'ont pas un office de propriété intellectuelle. De plus, certains offices ne reçoivent pas de demandes pour certains titres de propriété intellectuelle. Seuls les offices auprès desquels au moins une demande a été déposée sont indiqués.

b. Le nombre de classes indiquées dans les demandes correspond à la somme des classes indiquées dans les demandes reçues directement par un office et, le cas échéant, dans les désignations reçues par cet office dans le cadre du système de Madrid.

c. Le nombre de dessins et modèles dans les demandes correspond à la somme des dessins et modèles contenus dans les demandes reçues directement par un office et, le cas échéant, dans les désignations reçues par cet office dans le cadre du système de La Haye.

d. Ce pays ne possède pas d'office national des marques ou d'office national des dessins et modèles industriels. Toutes les demandes de protection de marques ou de dessins et modèles sont déposées auprès de l'Office Benelux de la propriété intellectuelle (OBPI) et de l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO).

e. L'Institut fédéral suisse de la propriété intellectuelle agit en qualité d'office récepteur pour les demandes de brevet.

.. Indique zéro, non disponible ou sans objet. Source: Base de données statistiques de l'OMPI, septembre 2021.

Source : Base de données statistiques de l'OMPI, septembre 2021.

Demandes internationales par origine dans le cadre des systèmes du PCT, de Madrid et de La Haye, 2020

Origine ^a	Demandes internationales		
	PCT	Madrid	La Haye ^b
Afrique du Sud	251	1	..
Albanie	1	26	3
Algérie	14	15	..
Allemagne	18 643	7 326	3 666
Andorre	1	5	7
Antigua-et-Barbuda	68
Arabie saoudite	956
Argentine	42	1	2
Arménie	4	33	7
Australie	1 720	2 216	8
Autriche	1 519	988	197
Azerbaïdjan	7	11	..
Bahamas	6	1	..
Bahreïn	2	2	..
Bangladesh	1
Barbade	40	10	..
Bélarus	14	231	..
Belgique	1 331	724	142
Belize	4	7	..
Bénin	1
Bermudes	10	7	..
Bonaire, Saint-Eustache et Saba	..	1	..
Bosnie-Herzégovine	7	45	6
Brésil	697	146	..
Brunéi Darussalam	1	1	..
Bulgarie	53	293	8
Cambodge	1	11	..
Cameroun	2	1	3
Canada	2 623	708	150
Chili	262
Chine	68 720	6 696	826
Chypre	42	271	99
Colombie	132	47	..
Congo	1
Costa Rica	10
Croatie	21	201	37
Cuba	12	7	..
Curaçao	..	6	..
Danemark	1 551	627	242
Dominique	..	1	..
Égypte	46	13	24
El Salvador	1	1	..
Émirats arabes unis	86	19	2
Équateur	4	1	..

Origine ^a	Demandes internationales		
	PCT	Madrid	La Haye ^b
Espagne	1 502	1 256	296
Estonie	55	84	16
Eswatini	1	..	3
État de Libye	3
États-Unis d'Amérique	59 230	10 014	2 217
Fédération de Russie	1 073	1 566	113
Finlande	1 670	427	45
France	7 904	3 716	935
Gabon	1
Géorgie	6	41	..
Ghana	..	3	6
Grèce	103	113	143
Guatemala	2
Guinée équatoriale	..	1	..
Hongrie	139	226	23
Îles Marshall	..	6	..
Inde	1 914	334	1
Indonésie	16	99	..
Iran (République islamique d')	283	17	..
Iraq	..	1	..
Irlande	793	274	7
Islande	51	32	..
Israël	1 948	400	101
Italie	3 401	2 765	1 231
Japon	50 520	3 063	942
Jordanie	20	..	7
Kazakhstan	30	91	..
Kenya	7	10	..
Kirghizistan	4	5	13
Koweït	13	1	..
Lettonie	30	83	35
Liban	2
Liechtenstein	250	85	24
Lituanie	41	148	23
Luxembourg	318	303	182
Macédoine du Nord	6	28	11
Madagascar	..	1	..
Malaisie	255	102	1
Malte	42	64	163
Maroc	42	99	8
Maurice	14	8	..
Mexique	196	22	2
Monaco	20	113	9
Mongolie	..	7	..
Namibie	5

Origine ^a	Demandes internationales		
	PCT	Madrid	La Haye ^b
Nauru	1
Nicaragua	2
Nigéria	4
Norvège	702	288	206
Nouvelle-Zélande	311	542	1
Oman	11	5	1
Ouganda	1
Ouzbékistan	..	10	..
Panama	21	2	..
Pays-Bas	4 035	1 405	999
Pérou	37	2	..
Philippines	32	56	..
Pologne	363	407	54
Portugal	269	185	18
Qatar	23	3	..
République arabe syrienne	2	7	..
République de Corée	20 060	1 581	1 669
République de Moldova	5	104	11
République démocratique du Congo	1
République démocratique populaire lao	..	1	..
République dominicaine	10	1	..
République populaire démocratique de Corée	2	9	..
République tchèque	219	312	77
Roumanie	41	80	10
Royaume-Uni	5 912	3 693	419
Rwanda	..	1	..
Saint-Kitts-et-Nevis	1	1	..
Saint-Marin	7	11	4
Saint-Vincent-et-les Grenadines	..	1	..
Samoa	4
Sénégal	2	6	..
Serbie	25	140	28
Seychelles	3	11	..
Singapour	1 278	674	53
Slovaquie	50	89	4
Slovénie	86	191	153
Soudan	6	1	..
Sri Lanka	23
Suède	4 356	823	380
Suisse	4 883	3 504	1 948
Tadjikistan	..	5	..
Thaïlande	188	116	..
Trinité-et-Tobago	1
Tunisie	4	22	..
Turquie	1 705	1 871	530

Origine ^a	Demandes internationales		
	PCT	Madrid	La Haye ^b
Ukraine	133	420	80
Uruguay	7	1	..
Viet Nam	24	175	4
Zambie	1	1	..
Zimbabwe	2	2	..
Total (estimation 2020)	275 900	63 837	18 636

a. Origine s'entend du pays ou du territoire de l'adresse de résidence déclarée du déposant. Lorsque plusieurs déposants sont mentionnés dans la demande, l'origine est établie sur la base de l'adresse indiquée pour le déposant dont le nom figure en premier. Seules les origines comptant au moins un dépôt de demande internationale en 2020 sont présentées dans ce tableau.

b. Les données représentent le nombre de dessins et modèles contenus dans les demandes internationales selon le système de La Haye.

.. Indique zéro ou sans objet.

Source: Base de données statistiques de l'OMPI, septembre 2021.

Ressources statistiques

Centre de données statistiques de propriété intellectuelle

Le Centre de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI est un service en ligne gratuit qui permet d'accéder aux données statistiques de l'OMPI sur les brevets, les modèles d'utilité, les marques, les dessins et modèles industriels et l'utilisation des systèmes du PCT, de Madrid et de La Haye. Les utilisateurs peuvent choisir parmi un large éventail d'indicateurs et visualiser ou télécharger les données. Destiné aux spécialistes, chercheurs et responsables de l'élaboration des politiques en matière de propriété intellectuelle dans le monde entier, ce service est accessible sur la page Web de l'OMPI consacrée aux statistiques à l'adresse www.wipo.int/ipstats/fr.

Le Centre de données statistiques de propriété intellectuelle est également disponible en anglais, arabe, chinois, espagnol et russe.

Statistiques de propriété intellectuelle par pays

Consultez les statistiques de propriété intellectuelle par pays sur les pages Web de l'OMPI, qui contiennent des données statistiques et des séries chronologiques plus longues sur les brevets, les modèles d'utilité, les marques et les dessins et modèles industriels. Tout comme le Centre de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, ce service est accessible sur notre page Web consacrée aux statistiques de propriété intellectuelle, à l'adresse www.wipo.int/ipstats/fr.

Les statistiques de propriété intellectuelle par pays sont également disponibles en anglais, arabe, chinois, espagnol et russe.

Glossaire

Brevet

Série de droits exclusifs accordés par la loi pour des inventions qui répondent aux critères de nouveauté, de non-évidence et d'application commerciale. Le brevet a une durée de validité limitée (généralement de 20 ans), pendant laquelle son titulaire peut exploiter commercialement son invention à titre exclusif. En contrepartie, le déposant est tenu de divulguer son invention au public, de manière à permettre à d'autres personnes du métier de la reproduire. Le système des brevets est conçu pour encourager l'innovation en conférant aux innovateurs des droits juridiques exclusifs pendant une période limitée, ce qui leur permet de tirer un bénéfice de leurs activités d'innovation.

Demande internationale selon le système de La Haye

Demande d'enregistrement international d'un dessin ou modèle industriel, déposée en vertu du système de La Haye administré par l'OMPI.

Demande internationale selon le système de Madrid

Demande d'enregistrement international déposée en vertu du système de Madrid, qui correspond à une demande de protection d'une marque sur le territoire d'un ou de plusieurs membres du système de Madrid. Une demande internationale doit être fondée sur une marque de base, c'est-à-dire la demande antérieure ou l'enregistrement antérieur d'une marque sur le territoire d'un membre du système de Madrid.

Demande selon le PCT

Demande de brevet déposée en vertu du Traité de coopération en matière de brevets (PCT) administré par l'OMPI, également appelée "demande internationale selon le PCT".

Dessins et modèles industriels

Les dessins et modèles industriels s'appliquent aux produits les plus divers de l'industrie et de l'artisanat. Ils renvoient aux aspects ornementaux ou esthétiques des objets utiles, y compris à des compositions de lignes ou de couleurs ou à des formes tridimensionnelles qui confèrent une apparence spéciale à un produit industriel ou commercial. Le titulaire d'un enregistrement de dessin ou modèle industriel dispose de droits exclusifs lui permettant de s'opposer à toute copie ou imitation non autorisée de ce dernier. La validité des dessins et modèles industriels est limitée dans le temps. La durée de protection est généralement de 15 ans dans la plupart des pays. Les législations varient cependant à cet égard, notamment celle de la Chine (qui prévoit une période de 10 ans à compter de la date de la demande).

Marque

Signe utilisé pour distinguer les produits ou les services d'une entreprise de ceux des autres entreprises. Une marque peut être composée de mots ou de combinaisons de mots (noms ou slogans, par exemple), de logos, de figures et d'images, de lettres, de chiffres, de sons ou, dans de rares cas, d'odeurs ou d'images animées, ou d'une combinaison de ces éléments. Les procédures d'enregistrement des marques sont régies par la législation et les procédures des offices nationaux et régionaux de propriété intellectuelle et par l'OMPI. Les droits sur la marque sont limités au territoire de l'office de propriété intellectuelle qui enregistre la marque. Les marques peuvent être enregistrées par l'intermédiaire d'une demande déposée auprès de l'office national ou régional concerné, ou par le dépôt d'une demande internationale dans le cadre du système de Madrid.

Modèle d'utilité

Forme particulière de droit de brevet accordé par un État ou un pays à un inventeur ou à son cessionnaire pour une durée limitée. Les conditions de délivrance des modèles d'utilité diffèrent légèrement de celles qui s'appliquent aux brevets "classiques" (durée de protection plus courte et critères de brevetabilité moins stricts). Le terme "modèle d'utilité" englobe ce que l'on appelle dans certains pays "petits brevets", "brevets de courte durée" ou "brevets d'innovation".

Nombre de classes

Nombre de classes indiquées dans une demande ou un enregistrement de marque. Dans le cadre du système international et dans certains offices nationaux ou régionaux, un déposant peut déposer une demande d'enregistrement de marque indiquant une ou plusieurs des 45 classes de produits et de services définies dans la classification de Nice. Les offices sont dotés d'un système de dépôt de demandes multiclassées ou monoclassées. Par exemple, les offices des États-Unis d'Amérique, du Japon et de la République de Corée, ainsi que de nombreux offices européens, se sont dotés de systèmes de dépôt de demandes multiclassées. En revanche, les offices de l'Afrique du Sud, du Brésil, et du Mexique utilisent des systèmes monoclassés, ce qui oblige le déposant sollicitant la protection de sa marque à déposer une demande distincte pour chaque classe. Pour bien rendre compte des différences entre les offices quant au nombre de demandes et d'enregistrements, il est utile de comparer le nombre de classes que contiennent leurs demandes et enregistrements respectifs.

Nombre de dessins et modèles

Nombre de dessins et modèles contenus dans une demande ou un enregistrement de dessin ou modèle industriel. Le système de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels permet aux déposants de faire protéger jusqu'à 100 dessins ou modèles industriels pour des produits appartenant à une seule et même classe en déposant une seule demande. Certains offices nationaux ou régionaux de propriété intellectuelle autorisent ainsi les demandes à contenir plus d'un dessin ou modèle pour le même produit ou au sein de la même classe, alors que d'autres n'autorisent qu'un seul dessin ou modèle par demande. Pour bien rendre compte des différences entre les offices quant au nombre de demandes et d'enregistrements, il est utile de comparer le nombre de dessins ou modèles que contiennent leurs demandes et enregistrements respectifs.

Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

Institution spécialisée du système des Nations Unies ayant pour mission de promouvoir l'innovation et la créativité aux fins du développement économique, social et culturel de tous les pays au moyen d'un système international de propriété intellectuelle équilibré et efficace. L'OMPI a été créée en 1967 avec pour mandat de promouvoir la propriété intellectuelle à travers le monde par la coopération entre États et en collaboration avec d'autres organisations internationales.

Propriété intellectuelle

Désigne les œuvres de l'esprit : inventions, œuvres littéraires et artistiques, emblèmes, noms, images et dessins utilisés dans le commerce. La propriété intellectuelle comporte deux volets : la propriété industrielle, qui comprend les brevets, les modèles d'utilité, les marques, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques de provenance, et le droit d'auteur, qui s'applique aux œuvres littéraires, telles que les romans, les poèmes, les pièces de théâtre et les films, aux œuvres musicales, aux œuvres artistiques, telles que dessins, peintures, photographies et sculptures et aux œuvres d'architecture. Les droits connexes du droit d'auteur sont ceux des artistes interprètes ou exécutants sur leurs prestations, ceux des producteurs d'enregistrements sonores sur leurs enregistrements et ceux des organismes de radiodiffusion sur leurs émissions de radio et de télévision.

Résident

À des fins statistiques, une demande de résident renvoie à une demande déposée auprès de l'office de propriété intellectuelle de l'État ou du pays dans lequel est domicilié le déposant dont le nom figure en premier dans la demande. Par exemple, une demande déposée auprès de l'Office des brevets

du Japon (JPO) par un résident du Japon est considérée comme une demande de résident du point de vue de cet office. Les demandes de résidents sont parfois appelées “demandes nationales.” La reconnaissance d’un droit ou un enregistrement de résident est un titre de propriété intellectuelle délivré sur la base d’une demande de résident.

Système de La Haye

Nom abrégé du système de La Haye concernant l’enregistrement international des dessins et modèles industriels. Le système est constitué de deux traités internationaux : l’Acte de La Haye de 1960 et l’Acte de Genève de 1999. Le système de La Haye permet aux déposants d’enregistrer jusqu’à 100 dessins et modèles industriels dans plusieurs pays moyennant le dépôt d’une demande unique auprès du Bureau international de l’OMPI. Il simplifie l’enregistrement multinational en évitant aux déposants d’avoir à présenter une demande distincte auprès de chaque office de propriété intellectuelle. Le système simplifie également, par la suite, la gestion des dessins et modèles industriels car il permet d’enregistrer les modifications ou de renouveler l’enregistrement en accomplissant une seule formalité pour tous les membres désignés du système de La Haye.

Système de Madrid

Expression abrégée décrivant le système d’enregistrement international des marques, initialement établi par l’Arrangement de Madrid concernant l’enregistrement des marques et ensuite également régi par le Protocole relatif à l’Arrangement de Madrid. En application d’une décision prise par l’Assemblée de l’Union de Madrid en octobre 2016, le Protocole est aujourd’hui le seul traité régissant le système de Madrid. Le système de Madrid est administré par le Bureau international de l’OMPI.

Système du PCT

Le PCT est un traité international administré par l’OMPI qui facilite l’acquisition des droits de brevet dans un grand nombre de pays. Le système du PCT simplifie la procédure du dépôt multinational en évitant aux déposants d’avoir à présenter une demande distincte dans chaque pays. Toutefois, la décision d’accorder ou non des droits de brevet reste du ressort des offices de brevets nationaux ou régionaux et les droits attachés restent limités au territoire de l’administration qui délivre ces titres. Le traitement des demandes selon le PCT commence par la phase internationale, au cours de laquelle sont effectués une recherche internationale et, éventuellement, un examen préliminaire international, et il s’achève avec la phase nationale, au cours de laquelle l’office national ou régional des brevets se prononce sur la brevetabilité d’une invention selon la législation nationale.

Titres de propriété intellectuelle en vigueur

Titres de propriété intellectuelle en cours de validité ou, dans le cas des marques, en usage. Pour continuer de produire ses effets, la protection de la propriété intellectuelle doit être maintenue en vigueur.

Organisation Mondiale de la
Propriété Intellectuelle
34, chemin des Colombettes
Case postale 18
CH-1211 Genève 20
Suisse

Tél.: +41 22 338 91 11

Tlcop.: +41 22 733 54 28

Les coordonnées des bureaux extérieurs
de l'OMPI sont disponibles à l'adresse
www.wipo.int/about-wipo/fr/offices

Publication de l'OMPI n° 943F/21
ISBN 978-92-805-3342-2
(version imprimée)
ISBN 978-92-805-3348-4
(version en ligne)